

Image not found or type unknown



## Titre de séjour étudiant

Par **fannykarismatik**, le **08/06/2017** à **18:16**

Bonjour, j'aimerais savoir si il est possible de retourner en vacances pendant un mois dans son pays d'origine en ayant un titre de séjour étudiant arrivant à échéance en mars 2018 ? et est ce qu'il y aura des soucis avec la douane lorsqu'elle reviendra en France ?  
Cordialement